

**Le bulletin
d'informations de
la Délégation 35**

40, rue Danton
35700 Rennes.

02.99.84.26.66.

Sommaire

Page 1

Edito ,Sommaire

Pages 2 à 6

Notre Association

Histoire, Gouvernance,
Les territoires,
Le Projet associatif PAD,
Cartographie.

Pages 7 à 9

**Défense des droits
et citoyenneté**

Le CAPFD.
L'accès aux droits
Le Groupe Initiatives,
Les Groupes Relais,
Le groupe EPO,
La représentation.

Pages 10 à 11

Rupture de l'isolement

L'accueil en Délégation,
Les cafés citoyens.
Les loisirs
Les sorties, les ateliers.

Pages 12 à 15

Ressources et moyens

Forces vives, salariés,
bénévoles,
Communication
Formation
Opérations ressources

Page 16

Infos Pratiques

*Retrouvez toutes les
infos de ce numéro dans
sa version audio sur le
site de la Délégation*

<https://apf-francehandicap35.org/>



La Délégation APF France handicap



d'Ille et Vilaine

Bienvenue à la Délégation d'Ille-et-Vilaine d'APF France handicap !

Édito

APF France handicap est une association nationale constituée d'un mouvement associatif militant et d'une branche gestionnaire d'établissements et services médico-sociaux.

Ce numéro hors-série vous présente le mouvement associatif en Ille et Vilaine « La Délégation APF France handicap 35 ». Avec la Délégation APF France handicap du Morbihan, elle constitue le Territoire Bretagne Sud-Est.

La richesse de la Délégation d'Ille-et-Vilaine, c'est la multiplicité des acteurs qui la font vivre, chaque jour : ce sont ses adhérents, ses élus du Conseil APF de Département, ses bénévoles, ses salariés, ses jeunes volontaires en service civique, ses partenaires, ses donateurs d'un jour ou plus réguliers, ses testateurs qui lèguent tout ou partie de leur patrimoine à la Délégation.

C'est cette combinaison de savoirs, de compétences et cette complémentarité dans les points de vues et échanges qui nous permettent de faire vivre notre projet associatif adopté nationalement en 2018

« Pouvoir d'agir, Pouvoir Choisir »

Nos élus du département ont également réalisé un document de synthèse plus spécifique à notre département et adapté à nos contraintes locales, tout en s'inscrivant dans le projet associatif national: il s'agit de notre Plan d'Actions Départementales, base de nos réflexions et de nos actions.

Nous espérons que vous trouverez autant que nous de plaisir et d'épanouissement dans votre engagement dans notre association qui tentera autant que possible d'apporter le cadre nécessaire à notre bon fonctionnement et les réponses à vos demandes.

Parce que c'est ensemble que nous irons plus loin, alors comme disait souvent André Trannoy, fondateur de notre association « Faites -le ! ».

Cécile Cottebrune-Desbats, Directrice Territoriale
Patrick Aubry, Représentant élu départemental

●● UN PEU D'HISTOIRE ET QUELQUES CHIFFRES

ANDRÉ TRANNOY



APF France handicap est la plus importante organisation française, reconnue d'utilité publique, **de défense et de représentation des personnes en situation de handicap et de leurs proches.**

Elle a été créée en 1933, par la volonté de 4 jeunes gens, dont André Trannoy, atteints par la poliomyélite, et révoltés contre l'exclusion dont ils étaient victimes.

Connue et reconnue jusqu'en avril 2018 sous le nom d'Association des Paralysés de France, APF France handicap **rassemble aujourd'hui près de 100 000 acteurs** : 21 000 adhérents, 30 000 usagers, 25 000 bénévoles, 14 500 salariés et des dizaines de milliers de donateurs et sympathisants.

Ainsi, partout en France, APF France handicap accompagne les personnes en situation de handicap moteur tant par le biais de ses instances territoriales (12 régions, 46 territoires et 96 Délégations) que par ses 350 services et établissements médico-sociaux, ses actions dans le domaine de l'emploi (50 structures) et dans le domaine des vacances et des loisirs.

EN ILLE & VILAINE...

En 1944, a démarré à Rennes un premier noyau que Mademoiselle Lepetit réunissait dans son appartement.

Puis est arrivé, en 1946, Monsieur Guillaume d'Achon, surnommé le « Duc de Bretagne », qui dirigea la région Ouest jusqu'en 1962. Les premiers locaux de la Délégation se trouvaient alors dans des baraquements ; l'association a rejoint en 1983 ses locaux actuels, construits grâce aux dons de M. et Mme Roux et à l'opiniâtreté de Bernard Gautier, Délégué Départemental durant de nombreuses années.

●● MESSAGE DE CÉCILE COTTEBRUNE-DESBATS DIRECTRICE TERRITORIALE



Après avoir été 7 ans à la délégation d'Ille-et-Vilaine d'APF France handicap, je suis devenue depuis février 2018 Directrice Territoriale des Actions Associatives pour le Territoire Bretagne Sud-Est (Ille-et-Vilaine et Morbihan)

Au-delà de l'aspect financier des délégations qui sont financées en quasi-totalité par la générosité du grand public, être directrice de délégation et d'un territoire, c'est surtout être à l'écoute des besoins et revendications des adhérents en situation de handicap, via des projets et décisions politiques portées par les élus du Conseil APF de Département.

Cela passe donc aussi par de la veille d'informations notamment juridiques et éthiques, les évolutions législatives...

Etre directrice en délégation, c'est aussi accompagner et s'engager auprès des bénévoles, qui œuvrent au quotidien pour permettre de mettre en place les nombreux projets souhaités par les adhérents de l'association : tri de dons en nature et braderies, sensibilisations au handicap, accompagnement aux sorties, entretien du matériel...

Il faut alors faire preuve de patience et d'écoute, toujours dans un esprit convivial, pour que chacun trouve sa place.

Je dois aussi m'assurer que les bénévoles ne soient pas sur-sollicités et soient accompagnés dans leur mission par des formations pour les bénévoles et par un suivi régulier de ma part de ce que nous leur demandons.

Par ailleurs, une directrice se doit de soutenir les équipes salariées qui ont besoin de réponses à leurs questions, notamment en matière de droit du travail et législation.

C'est donc aussi s'assurer d'une bonne cohésion d'équipe, une bonne communication, un travail épanouissant pour eux et dans les règles du droit du travail.

Je tente d'être présente pour tous, bien que mon temps est sûrement toujours insuffisant ! Je me rends autant que possible disponible sur le terrain, pour « faire avec » les bénévoles et les adhérents parce que je ne dois jamais être déconnectée du terrain pour bien avoir en tête tous les enjeux et besoins.

En conclusion, c'est un travail très épanouissant, au cœur des préoccupations de notre société, pour ensemble, faire bouger les lignes de l'inclusion pour tous.

●● GOUVERNANCE

Représentation

Le Conseil d'Administration¹, les conseils APF France handicap de département et les conseils APF France handicap de région sont les instances de représentation des personnes en situation de handicap et de leurs familles ; les membres de ces différents conseils sont élus par les adhérents de l'association. Réparties sur l'ensemble du territoire, les Délégations départementales d'APF France handicap mènent des actions de proximité pour et avec les personnes en situation de handicap et leur famille. (voir organigramme ci-dessous)

L'Ille-et-Vilaine, compte comme chaque département, une Délégation APF France handicap, avec un conseil APF France handicap composé d'adhérents élus (voir chapitre « défense des droits), des locaux dédiés et la présence de professionnels : 7 salariés dont certains à temps partiel : une Directrice Territoriale (0.50), une Cheffe de projets territoriale

(0.50), une Assistante Territoriale, un Chargé de Mission, une Chargée de Développement des Actions Associatives (animatrice) une Comptable, un Agent Administratif, 2 volontaires en service civique.

Comme pour les autres Délégations, sa mission essentielle consiste à accueillir et accompagner les personnes en situation de handicap et leurs proches. Elle assure aussi les missions locales de revendications et dynamise le mouvement associatif.

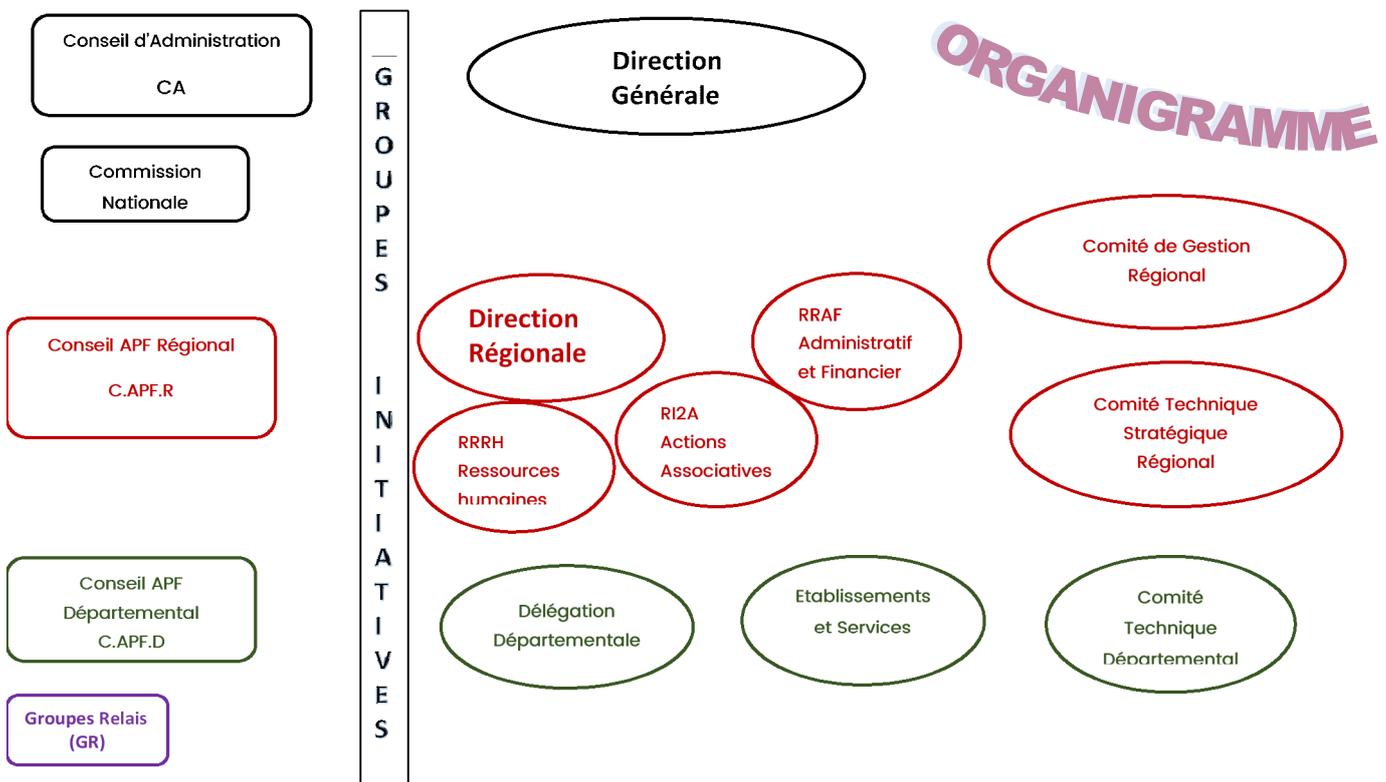
Au quotidien, la Délégation répond aux besoins et attentes exprimés par les personnes et leurs familles, elle assure :

- l'accueil individualisé, l'écoute et l'orientation des personnes
- l'accompagnement des personnes dans leurs projets personnels
- la représentation dans les instances publiques, les collectifs inter-associatifs et auprès des collectivités locales
- les actions de revendications

- les actions favorisant le lien associatif et social entre les acteurs : adhérents, élus, bénévoles, salariés, usagers
- l'animation de la démocratie interne
- les opérations locales de collectes de fonds.

Les actions des Délégations sont principalement financées par la générosité du public.

Les Groupes Relais sont des permanences sur un territoire précis qui assurent l'accompagnement de proximité d'APF France handicap à un niveau local. Chaque Groupe Relais est composé d'adhérents et d'un référent local, bénévole. Leur but est d'informer les adhérents, de développer un lien de proximité entre eux, d'organiser des échanges, des rencontres conviviales et de renforcer le lien avec les élus locaux.



1. Des commissions nationales viennent enrichir les réflexions et orientations du Conseil d'Administration dans différents domaines : jeunesse, familles et usagers des services APF France handicap.

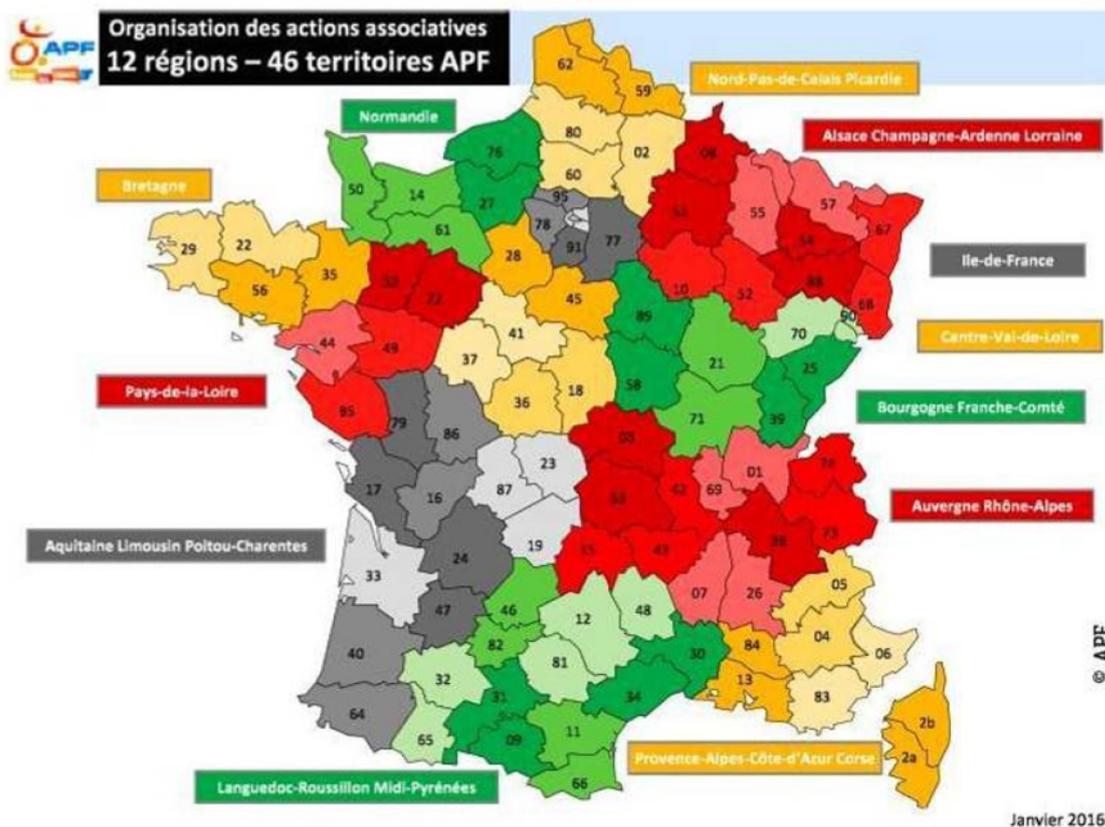
●● GOUVERNANCE (SUITE)

UN REGROUPEMENT EN TERRITOIRES

Les Délégations Départementales sont regroupées en 46 territoires APF France handicap avec, à la tête de chaque territoire, un Directeur Territorial de l'Action Associative (DT2A).

La région Bretagne se compose de 2 territoires : celui des Délégations d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan et celui des Délégations du Finistère et des Côtes d'Armor.

Pour le territoire 35/56, Cécile Cottebrune-Desbats est la Directrice Territoriale, Mathieu Cailleau est chargé de mission territorial et Laurence Bataille est Cheffe de projets Territoriale.



L'INSTANCE RÉGIONALE :
La Direction Régionale d'APF France handicap a à sa tête un Directeur Régional, assisté de 5 responsables régionaux dans les domaines de l'administration et des finances, de l'offre de services, des ressources humaines, des actions associatives et des systèmes d'information. Elle est en relation aussi bien avec les Délégations Départementales qu'avec les 25 établissements et services de Bretagne.

La Direction Régionale apporte son concours au Conseil APF de région pour mettre en œuvre les orientations politiques de l'association, définir les orientations régionales et organiser la représentation politique de l'association dans la région.

Ce Conseil APF de région est composé de 14 membres

- 2 représentants par Conseil APF de département (pour l'Ille-et-Vilaine : Stéphanie

Collet et Jean-Yves Le Houëzec),

- du représentant régional du groupe national « familles » et du représentant de la Commission Nationale des Usagers des établissements et services APF France handicap: Sébastien Vanrapenbusch.
- ponctuellement, des référents des 4 groupes thématiques actifs en Bretagne (santé et emploi notamment).

●● LE PROJET ASSOCIATIF

ET SA DECLINAISON DEPARTEMENTALE LE PAD

La primauté de l'être humain dans une société inclusive et solidaire

Dans la ligne de la Déclaration universelle des droits de l'homme, APF France handicap affirme la primauté de la personne : *l'être humain ne peut être réduit à son handicap. La personne handicapée exerce ses responsabilités de citoyen dans la société : elle a le choix et la maîtrise de son existence.*

En juin 2018, APF France handicap a renouvelé son projet associatif.

Désormais intitulé « Pouvoir d'agir, Pouvoir choisir », celui-ci est articulé autour de 5 axes et met principalement l'accent sur :

- la défense des droits des personnes handicapées : pour qu'enfin les droits reconnus par les différentes instances deviennent des réalités quotidiennes dans une société inclusive et solidaire.

- la mobilisation des acteurs pour que les personnes handicapées affirment leur autonomie et leurs choix de vie
- le développement de la dynamique de l'association en développant les coopérations internes et externes.

En Ille-et-Vilaine, le PAD (Plan d'Action Départemental)

Les acteurs d'APF France handicap 35 ont décliné les objectifs nationaux autour de deux axes principaux :

- « développer la proximité » pour renforcer notre association en dynamisant et en soutenant les Groupes Relais (organisation décentralisée des activités, présence accrue de la Délégation) mais aussi en s'ouvrant davantage sur l'extérieur (établissements du réseau APF France handicap, établissements des autres associations comme l'ADAPEI et Droit de Cité,

partenaires naturels comme les mairies, les CLIC...).

- « revendiquer ensemble » avec une ouverture vers les établissements et services médico-sociaux, vers les autres associations et mouvements afin d'avoir une force démultipliée pour faire avancer nos revendications prioritaires : transport, accessibilité et qualité des aides humaines notamment.



●● NOTRE ASSOCIATION VOUS TENTE

REJOIGNEZ-NOUS !

BULLETIN D'ADHÉSION	
<p>OUI, JE SOUHAITE SOUSCRIRE :</p> <p><input type="checkbox"/> Cotisation individuelle à l'APF au prix de 25 €</p> <p>OU <input type="checkbox"/> Cotisation familiale* : <input type="checkbox"/> 2 personnes (40 €) <input type="checkbox"/> 3 personnes (45 €) <input type="checkbox"/> 4 personnes (60 €) <input type="checkbox"/> 5 personnes (75 €) <input type="checkbox"/> 6 personnes (90 €)</p> <p><i>Merci de rajouter sur papier libre, le nom des personnes à affilier.</i></p> <p>OU <input type="checkbox"/> 1^{ère} cotisation à l'APF pour les 18/26 ans</p> <p>ET <input type="checkbox"/> Abonnement d'1 an au magazine FAIRE FACE au tarif préférentiel de 22 € en tant qu'adhérent de l'APF (au lieu de 33 €)</p> <p>ET/OU <input type="checkbox"/> J'apporte mon soutien à l'APF (facultatif) par un don complémentaire de :</p> <p>TOTAL de mon règlement :</p>	<p><small> Votre adhésion et votre don complémentaire vous donnent droit à une réduction d'impôts de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.</small></p> <p>OUI, J'ADHÈRE AUJOURD'HUI !</p> <p>NOM</p> <p>PRENOM</p> <p>ADRESSE</p> <p>CODE POSTAL</p> <p>VILLE</p> <p>DATE DE NAISSANCE</p> <p>Ci-joint un chèque postal ou bancaire de : € à l'ordre de l'APF, que j'expédie accompagné de ce bulletin, à :</p> <p>APF Délégation d'ILLE et VILAINE 40, Rue DANTON 35700 RENNES</p>

Liste des établissements et structures
médico-sociales
APF France handicap en Ille-et-Vilaine



Délégation APF France handicap
40 rue Danton - 35 000 RENNES
02.99.84.26.66 - dd.35@apf.asso.fr
**Groupes Relais - Saint-Malo /
Fougères / Vitré / Redon**



**SAMS 35 - SAVS / SAMSAH / Pole
ressources**
12 ter Avenue de Pologne - 35 000
RENNES
02.99.84.26.60 -
savs.rennes@apf.asso.fr



APEA
48 rue Thiers - 35 600 REDON
02.99.72.13.56 -
apea.redon@apf.asso.fr



**FAM - Foyer de vie Guillaume
d'Achon**
40 Boulevard Charles Péguy -
35 000 RENNES
02.99.38.39.33 -
fam.rennes@apf.asso.fr



FAM « Castel'Hand »
1 rue Mathurin Méheut -
35 230 - NOYAL-CHATILLON
02.99.05.26.00 - [fam.noyal-
chatillon-sur-seiche@apf.asso.fr](mailto:fam.noyal-
chatillon-sur-seiche@apf.asso.fr)



SESSAD
34 rue René Capitain -
35 400 - SAINT-MALO
02.99.21.90.50 - sessad.saint-malo@apf.asso.fr



SESSAD - IEM La Clarté
26 bis, Rue Saint-Michel —
35 600 - REDON
02.99.72.74.65 - iem.redon@apf.asso.fr



EEAP
18 avenue de Cournaie —
35 131 - CHARTRES DE BRETAGNE
02.99.41.32.41 - [iem.chartres-de-
bretagne@apf.asso.fr](mailto:iem.chartres-de-
bretagne@apf.asso.fr)

Lexique :

SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale / **SAMSAH** : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adulte handicapé / **APEA** : Appartement de Préparation et d'Entraînement à l'Autonomie / **FAM** : Foyer d'Accueil Médicalisé / **SESSAD** : Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile / **IEM** : Institut d'Education Motrice / **EEAP** : Etablissements et services pour enfants ou adolescents polyhandicapés.

●● LE CONSEIL APF DE DEPARTEMENT



Une instance locale de démocratie participative qui donne vie aux revendications d'APF France handicap

Qu'est ce que le Conseil APF de Département ?

Constitué en majorité de personnes en situation de handicap, ce groupe de 11 adhérents est élu pour un mandat de 4 ans. Il se réunit 11 fois par an pour assurer la fonction politique d'APF France handicap au niveau local.

Quel est son rôle ?

Les élu-e-s du Conseil APF de Département, ont pour rôle de faire vivre la représentation des personnes en situation de handicap et de leurs familles ainsi que la défense de leurs droits au niveau local.

Par délégation du Conseil d'Administration, le Conseil APF de Département :

- Met en œuvre les orientations politiques nationales de l'association APF France handicap et définit les orientations politiques départementales
- Organise parmi les adhérents la représentation politique d'APF France handicap dans le département

- Donne un avis sur les projets des établissements et services du département; avis qu'il transmet au conseil d'administration
- Prépare et arrête l'ordre du jour de l'Assemblée Départementale
- Est à l'écoute des adhérents, valide les Groupes « Initiatives » du département
- Se tient informé des activités et des animations des Groupes Relais

- Participe ou se tient informé des activités des différentes instances départementales (Groupe Initiatives, Groupes Relais, activités loisirs, opérations ressources...).

La Directrice Territoriale apporte une aide précieuse pour accompagner le Conseil dans sa mission.

Dans le prolongement du projet associatif national, les élus veillent à la réalisation du Plan d'Action Départemental (PAD) adopté lors de l'Assemblée Départementale (voir p.5 chapitre sur le projet associatif et le PAD) dans ses 2 objectifs : développer la proximité et revendiquer ensemble en particulier pour améliorer l'accessibilité, les transports, les aides humaines...

Le CAPFD élu en 2019 a désigné

Patrick Aubry, représentant
Stéphanie Collet,
Brigitte Parey-Mans,
représentantes suppléantes.



Patrick AUBRY



Stéphanie COLLET



Brigitte PAREY-MANS



Pascal ROYER



Sandrine BAOT



Monique BERLAN



Stéphane RIGAUULT



Jean-Yves Le HOUZEZEC



Philippe MARUELLE



Dimitri Kasprzak



Daniel MORIN

●● UN RÉFÉRENT POUR L'ACCÈS AUX DROITS

MATHIEU CAILLEAU, CHARGÉ DE MISSIONS

D'une manière générale, le Chargé de missions de la Délégation contribue à la mise en œuvre de la politique associative en pilotant et en réalisant des actions d'intérêt collectif.

Ces actions sont par exemple des sensibilisations, des actions de mobilisation des acteurs sur la revendication, des projets portants sur l'accessibilité, les transports, les services à la personne.

Il favorise le développement de groupes de travail sur la militance comme les Groupes

Relais et le Groupe Initiatives dont il est l'interlocuteur quotidien et participe aussi à quelques formations pour les acteurs associatifs.

Mathieu est également en soutien du Groupe Entraide Polio Ouest (EPO).

Depuis le mois de Janvier 2020, une nouvelle mission est venue s'ajouter à celles existantes. En effet, Mathieu est devenu *Coordinateur Régional* pour le projet « Accès aux Droits ». Cette mission consiste à

développer un réseau de réponses d'accès aux droits et d'être un interlocuteur particulier pour chaque adhérent qui se poserait des questions quant à l'accès à ses droits.



Plus d'informations sur le poste et les missions de Mathieu au 07.50.68.29.33 ou à mathieu.cailleau@apf.asso.fr

●● LE GROUPE INITIATIVES

Animé par Mathieu CAILLEAU

Les 2 mots d'ordre de ce groupe sont :

REVENDIQUER et SENSIBILISER

Depuis 2012, le « Groupe Initiatives » organise et monte des projets à but revendicatif en faveur des droits des personnes en situation de handicap. Ces projets tournent autour des sujets comme l'accessibilité universelle, les transports publics

et privés, la sensibilisation au handicap, les ressources. Une vingtaine de personnes y collaborent au jour le jour et de nombreux projets ont pu se concrétiser et d'autres sont encore à venir.

Donner à voir sur le handicap et en parler est aussi un axe fort de notre Délégation. Une trentaine de sensibilisations au handicap sont organisées chaque année en direction d'établissements scolaires,

d'établissements de formation pour adultes mais aussi du grand public. Des bénévoles se déplacent pour réaliser ces temps d'échanges et pour proposer des expériences de mise en situation de fauteuil.

Le Groupe Initiatives est également en lien très étroit avec les Groupes Relais. Il se réunit tous les mois et fait appel à toutes nouvelles bonnes volontés.

●● LES GROUPES RELAIS

Les Groupes Relais (GR) déclinent, au niveau local, les 3 grandes missions de la Délégation :

ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER
REVENDIQUER ET REPRÉSENTER
DÉVELOPPER ET DYNAMISER

avec chacun leurs spécificités.

Articulés au Groupe Initiatives, les GR travaillent aussi sur la revendication aux 4 coins du département, sur les territoires de Saint-Malo, Redon, Vitré et Fougères.

Ces groupes travaillent sur des projets conjointement avec le Groupe Initiatives mais également sur des préoccupations propres à leur secteur. Certains sont les champions pour les opérations ressources, d'autres se mobiliseront plus pour « l'accessibilité pour tous » et d'autres encore mettront l'accent sur la convivialité dans les rencontres.

Chaque GR se retrouve également une fois par mois et, pour eux aussi, toute nouvelle personne est la bienvenue.



LE GROUPE ENTRAIDE POLIO OUEST

La Poliomyélite : de l'histoire ancienne ?

Oui, grâce à la vaccination mais il y a encore aujourd'hui 50 000 « polios » en France qui ont conservé des séquelles invalidantes, qui subissent des complications tardives ou sont atteints du syndrome post polio.

Le Groupe Entraide Polio Ouest (E.P.O.) a été créé en 2013 au sein de la Délégation d'Ille-et-Vilaine de l'APF par des adhérents qui ont en commun d'être porteurs de séquelles invalidantes de poliomyélite. Le groupe compte actuellement soixante-quinze membres résidant dans le grand ouest.

Il est animé par
Monique Berlan et Daniel Morin.



Ses objectifs

Informier et ne pas rester isolé, échanger, apporter à chacun des réponses aux questions posées, des bonnes adresses, un soutien dans les démarches, organiser des rencontres conviviales, diffuser l'information (congrès polio...), sensibiliser les professions médicales et para médicales aux spécificités de la maladie en provoquant des rencontres et, pourquoi pas, créer une filière de soins, un réseau polio dans l'Ouest.

Ses actions

- ⇒ Une rencontre « poliomyélite d'hier et complications d'aujourd'hui » chaque année avec des professionnels de santé.
- ⇒ Des contacts et des réunions de travail et d'échanges pour la mise en place d'un réseau de soins.
- ⇒ Des réponses et du soutien à des « polios » de toute la France grâce à la création de l'espace internet Groupe E.P.O. sur le [site apf35](http://site.apf35)



LA MISSION DE REPRÉSENTATION

Représenter APF France handicap dans les instances extérieures
C'est pouvoir parler au nom des adhérents de l'association.
C'est adopter un positionnement collectif.

Qui sont les représentants?

Ce sont des adhérents, élus ou non, investis par le Conseil APF de Département d'une mission de représentation, afin de défendre les droits des personnes en situation de handicap et de leur famille au sein des différentes instances extérieures publiques : communales, départementales, associatives, politiques, comme la commission accessibilité des communes, le comité exécutif de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées), etc. Ils siègent dans ces instances à différents niveaux

(Conseil d'Administration, comités, commissions...) selon une périodicité variable en fonction des instances. Notre Délégation est également présente au sein du Conseil APF de Région.

Vous êtes investi d'une mission de représentation de l'association

Vous assistez à ce titre à différentes commissions ou réunions. Il vous sera demandé un retour d'informations sur ce mandat, de manière simple (une fiche par an). Il est en effet essentiel pour la Délégation de connaître les

conditions dans lesquelles se déroule le mandat, de recueillir les difficultés, les points de blocage, pour provoquer des rencontres et, si besoin, sur certaines questions, envisager une réaction collective. A titre d'exemple, en 2019, notre association était représentée par une trentaine de personnes dans une centaine d'instances sur tout le département.

Retrouvez la liste des représentants dans le bulletin trimestriel [HAN'DIZOU N°4 2019](#)



•• UN SALARIÉ DÉDIÉ À L'ACCUEIL : FRANCK LE DU

Agent associatif à temps plein, il contribue au déroulement des activités associatives locales en assurant l'accueil, l'information et en réalisant des tâches logistiques et administratives. Il participe au travail en équipe et à la vie associative.

Il assure notamment : l'accueil physique et téléphonique, la gestion du courrier départ et arrivée (dont Han'Dizou et les envois en nombre), le travail en lien avec la Chargée de Développement des Actions Associatives pour le suivi des

activités (envoi de courriers de confirmation, relances téléphoniques), la gestion des salles et des véhicules (planning de réservation, préparation des salles), la gestion des flux « braderie » et l'organisation de l'acheminement vers l'entrepôt, la revue de presse.

Il est le garant de la gestion des stocks de consommables en lien avec l'Assistante Territoriale et de la permanence téléphonique avec des bénévoles en cas d'absence.



Il gère aussi le planning de nettoyage des fauteuils roulants.

•• ACCUEILLIR EN DÉLÉGATION



Cela comprend l'accueil individualisé physique ou téléphonique à la Délégation, l'écoute et l'orientation des personnes ; les réponses personnalisées à des demandes réglementaires ou sociales spécifiques ; l'organisation de rencontres conviviales (galettes

des rois, barbecue, repas de Noël...) ; l'animation de groupes comme le groupe loisirs ou les cafés citoyens.

Le 1er accueil physique est assuré par Franck Le Du, agent dédié à cette fonction. En son absence, une petite équipe de bénévoles assure une permanence : Armelle, Patrice, Elisabeth, Hélène....

Se retrouver, échanger, sortir, partager une activité ou partir en week-end ou en vacances, la Délégation offre à ses adhérents un large éventail d'occasions de sortir de leur isolement, de communiquer, de partager... grâce à son réseau

d'activités et de loisirs qui propose des ateliers et des activités sportives mais également une quarantaine de sorties extérieures par an pour environ 140 présences d'adhérents et 100 présences de bénévoles.

Ce réseau d'activités et de loisirs, coordonné par Stéphanie Piron et opérationnel grâce à l'implication active d'un grand nombre de nos bénévoles, est aussi rendu possible et accessible à moindre coût, grâce au militantisme et à la disponibilité des adhérents et bénévoles lors des opérations ressources.



•• LES CAFÉS CITOYENS

Qui a eu cette idée folle ? Les cafés citoyens ont été mis en place à la Délégation en novembre 2015 grâce au concours d'Alain Michel (ancien animateur du Foyer Guillaume d'Achon) et de Nicole Jarno (bénévole).

d'avant : le rire, la place des seniors dans la société, la place des loisirs dans notre vie, notre alimentation : plaisir ou contrainte, le sommeil, l'isolement, le bénévolat (en partenariat avec la MJC l'Antipode), la solidarité, la citoyenneté, l'estime de soi, les préjugés...

Ambiance : A chaque fois, les personnes présentes, d'horizons divers, sont ravies par un tel espace d'échanges ainsi que par la liberté de parole et d'expression dans le groupe. Là encore grâce au travail d'une équipe de bénévoles de notre Délégation, nous proposons des temps de réflexions communs autour de sujets divers lors de café citoyen.

Au sein de la Délégation ou dans des endroits délocalisés à Rennes, ces temps riches d'échanges et d'humanité sont des moments forts pour notre association.

Après le départ des 2 animateurs début 2017, une petite équipe d'adhérents bénévoles s'est constituée pour prendre la relève : Brigitte Parey-Mans, Marie-Claude Hamon, Jean-Charles Ropert et, par la suite, Philippe Maruelle.

Leur objectif : organiser un café citoyen par trimestre (hors période estivale). Ces cafés réunissent environ 10 à 20 personnes à la Délégation. Ambiance très conviviale et des participants toujours très motivés pour échanger sur le sujet qu'ils ont eux-mêmes proposé la fois

•• UNE CHARGÉE DE MISSIONS DES ACTIONS ASSOCIATIVES STÉPHANIE PIRON

Chargée du Développement des Actions Associatives (CD2A), Stéphanie Piron a pour mission générale la rupture de l'isolement, ce qui implique notamment :

- ◆ L'accueil et l'écoute des adhérents et des bénévoles
- ◆ La recherche d'activités et d'ateliers adaptés
- ◆ La préparation du programme d'activités
- ◆ L'organisation des sorties (recherches du lieu, de la date, des bénévoles accompagnateurs, du matériel...)
- ◆ La mise en place de projets
- ◆ Le partenariat avec les structures et Foyer APF France handicap
- ◆ Le partenariat avec d'autres associations
- ◆ L'animation des Groupes Relais (rupture de l'isolement).



•• LES SORTIES

Sont au programme du groupe loisirs

balades, barbecues, restaurants, spectacles divers, cinéma, festivals, parcs d'attractions, visites de zoos ou d'aquariums, karaoké, bowling, char à voile, escape game, match de foot... Des séjours vacances d'une semaine sont également

proposés par la Délégation en partenariat avec d'autres structures, sur des destinations variées en France : Bretagne, Vendée, Jura, Pyrénées... Des mini-séjours de 2 ou 3 jours sont également proposés sur des destinations moins lointaines (Perros-Guirec, Saint Gildas de Rhuys...)



•• LES ATELIERS

Les ateliers regroupent des personnes désirant apprendre, développer ou partager avec d'autres un art ou une discipline. Leur nombre et les thèmes varient selon les sessions en fonction de la disponibilité des animateurs et du nombre d'inscrits : cuisine, pâtisserie, peinture et relaxation, écriture, théâtre, chorale, arts plastiques...

Les activités sportives sont parfois organisées avec le concours d'Handisport mais la plupart sont proposées par la Délégation : vélo couché, ULM, boccia, sarbacane, parachute, char à voile, kayak, qwan Kido, quad, tir à la carabine

Ces activités ont lieu toutes les semaines ou tous les 15 jours.

Le Groupe Amitié propose des rencontres, un après-midi par semaine (le lundi). Longtemps animé par Anne de Frémond, il est aujourd'hui pris en charge par Stéphanie Piron. Il s'agit d'un temps d'échanges et de partages autour de jeux de société à la salle Ory, à Rennes, que clôture un goûter.



●● NOS FORCES VIVES : LES SALARIÉS

Ils sont 7 salariés et 2 volontaires en service civique à nous apporter leurs compétences, leur soutien, à assurer la coordination et à donner l'impulsion nécessaire à la vitalité de la DD.

Ils ne sont que 9, dont certains à temps partiel et d'autres partagés sur les deux départements du territoire, pourtant à observer le travail accompli, les activités proposées, les actions menées à terme, on les croirait légion !

Hommage leur soit rendu dans ce numéro...

- **Une Directrice Territoriale**

Cécile Cottebrune-Desbats (voir profil p.2)

- **Une Cheffe de projets Territoriale**

Laurence Bataille (voir profil p.14)

- **Une Attachée Territoriale**

Catherine Poulain (voir profil p.15)

- **Un Agent associatif**

Franck Le Du (voir profil p.10)

- **Une Chargée de développement des actions associatives**

Stéphanie Piron (voir profil p.11)

- **Un Chargé de missions Droit des Personnes**

Mathieu Cailleau (voir profil p.8)

- **Un Comptable** : il assure la comptabilité des 4 Délégations bretonnes et travaille à 20% pour la Délégation d'Ille et Vilaine.

- **2 volontaires en service civique** : recrutés sur une période de 7 mois et dont la mission varie en fonction de nos besoins, leurs souhaits et leur compétence. Ils apportent un soutien vital sur les 2 missions phares de la Délégation : la rupture de l'isolement et la défense des droits.

⇒ trouver des idées d'animations répondant aux besoins des adhérents et les organiser, participer à des ateliers et élaborer l'agenda.

⇒ gérer les actions de sensibilisation (prospection, contact avec les établissements, choix des intervenants, organisation de l'action...)

●● NOS FORCES VIVES : LES BÉNÉVOLES

Nos 250 bénévoles

sous l'impulsion des salariés et avec leur soutien, transforment la Délégation en une ruche débordante d'activités !

Ils sont partout à la fois, mais souvent très discrets, précieux et généreux, ils donnent de leur temps, de leur énergie, de leurs forces (et parfois il en faut !!) au service de notre mouvement et de ses adhérents.

Qui sont-ils ?

Il y a nos élus du CAPFD et tous nos représentants dans les instances et les collectivités, les responsables d'activités, les animateurs et les membres militants de groupes (Groupes Relais, Groupe Initiatives, groupes de travail...), les accompagnateurs dans les sorties ou les loisirs, les collecteurs de textiles, les « bradeurs », les coursiers, les conducteurs, les permanenciers au téléphone, ceux qui mettent

sous pli... Certains ont plusieurs casquettes qu'ils portent toujours avec le sourire !

On les retrouve partout, et aussi dans toutes les pages de ce bulletin : pour la défense des droits, pour rompre l'isolement et pour faire vivre notre mouvement grâce aux opérations ressources où ils excellent par leur dévouement, leur générosité et leurs investissements.



Madeleine Langlais, la doyenne de nos bénévoles

DEVENEZ
Bénévoles

ICI, à l'APF, nous RECRUTONS

Participez à nos actions de proximité

Accueil, Standard, Chauffeur,
Accompagnateur, Animateur...

Contactez-nous au 02 99 84 26 66

Donnez pour
avancer
ensemble





www.apf-francehandicap.org

●● LA COMMUNICATION

Le groupe Han'Dizou et le site Internet

Les rédacteurs et collecteurs d'infos (7 permanents) se réunissent environ une fois par mois. Les 4 numéros trimestriels (entre 20 et 24 pages) sont complétés par un numéro annuel hors série consacré à un thème particulier (ex : santé, ressources, transports, accessibilité, Délégation...).

Transmis à tous les adhérents et partenaires de la Délégation,

le bulletin est consultable sur le site internet de la Délégation et proposé dans une version audio accessible à tous. En sus du recueil et de la rédaction d'infos, il y a le travail de mise en page et d'illustrations, que l'équipe cherche sans cesse à améliorer, et enfin l'édition et la mise sous pli par Franck Le Du et une équipe de bénévoles.

Lors de chaque réunion, une rencontre avec notre webmaster bénévole, Michel Patrick Lutz, permet de mettre régulièrement à jour **le site de la Délégation** : www.apf-francehandicap35.org. Sur ce site, vous trouverez tous les éléments relatifs à notre Délégation, à notre planning d'activités, à nos revendications et toutes autres informations sur notre association, un moyen sûr de répondre à toutes vos questions sur notre Délégation et ses différents groupes.



La communication externe

La Délégation participe aux événements du département autour du handicap. Elle est présente notamment dans les rencontres et salons comme « Autonomic Grand Ouest » et prend part à des actions et manifestations avec d'autres structures ou partenaires. APF France handicap d'Ille-et-Vilaine est membre du Collectif handicap 35. Elle noue des partenariats pour financer certains investissements (ex : achat de vélos couchés). Elle se fait connaître lors de rencontres (forums, centre du bénévolat, interventions

Le stand APF France handicap au salon « Autonomic Grand

La Délégation est également présente sur **Facebook et Twitter** où les membres de l'équipe salariée diffusent des informations relatives aux événements et manifestations organisés par APF France handicap sur le département.

La Délégation édite également un certain nombre de documents (flyers, affiches, courriels...)



L'équipe Han'Dizou : Brigitte Parey-Mans, Monique Berlan, Elisabeth Renaud, Patrick Aubry, Jean-Yves Le Houezec, Philippe Maruelle et Michel-Patrick Lutz



en milieu scolaire...) ou en invitant les médias lors de manifestations ou d'opérations spécifiques : la caravane « En route pour nos droits », le baromètre de l'accessibilité...



●● LA FORMATION DES ACTEURS

●● UNE CHEFFE DE PROJETS TERRITORIALE : LAURENCE BATAILLE

Elle garantit la réalisation de projets sur la formation, la communication, la représentation politique et le bénévolat, depuis leur élaboration jusqu'à leur accomplissement en pilotant et en mobilisant les acteurs associatifs concernés. Elle assure notamment : l'accompagnement des équipes dans la mise en œuvre de ces domaines, l'identification de problématique, la co-construction de solutions avec les équipes, la création d'outils, le suivi des acteurs...

Dans le domaine de la formation, ses tâches sont nombreuses : l'identification des besoins du réseau, la programmation et la mise en place de formations, la création de contenus et des outils nécessaires, la réalisation des formations, l'accompagnement des salariés en charge de les réaliser, la définition des éléments liés à la demande de subventions en lien avec l'Attachée Territoriale.



●● LA FORMATION, UN OUTIL DE MOBILISATION

La Délégation départementale accompagne ses acteurs associatifs (adhérents, bénévoles, services civiques, valides ou en situation de handicap, ...) et met en place, toute l'année, des formations.

Pourquoi se former ?

Ces formations font partie des moyens pour amener chacun à être acteur de sa vie, de notre association et plus généralement de la société. Elles permettent à nos acteurs associatifs de :

- mener à bien leur(s) mission(s)
- avoir le sentiment d'appartenir à une équipe, à un mouvement
- développer leurs compétences et leurs connaissances
- prendre des responsabilités
- se connaître eux-mêmes et avoir l'envie d'avancer et de faire changer les choses.

Elles sont animées par des acteurs d'APF France handicap (salariés et bénévoles) et se déroulent en général, dans ses locaux.

Sur quels thèmes peut-on se former à APF France handicap ?

Un programme annuel est proposé aux acteurs associatifs par le biais d'un catalogue de formations (consultable à la Délégation ou sur le site Internet). Il est réalisé par Laurence Bataille, Cheffe de projets Territoriale en charge des actions de formations, à partir des demandes formulées par les acteurs associatifs et identifiées par l'équipe territoriale au cours de l'année précédant sa sortie.



Les formations peuvent être :

- **très spécifiques** : par exemple « accompagner les personnes en situation de handicap lors des activités » qui s'adresse essentiellement aux bénévoles qui accompagnent les activités de loisirs, les interventions scolaires, les élus lors de leur déplacement, les personnes en situation de handicap lors des actions ressources,
- **ou plus transversales**, ce qui permet aussi d'avoir une diversité d'acteurs présents : être acteur APF France handicap, méthodologie du projet, prendre la parole en public, dynamique de groupe, représenter APF France handicap, monter une action de revendications, animer une réunion, ...

En partenariat avec la Croix Rouge, nous essayons de proposer régulièrement une formation aux premiers secours aux personnes en situation de handicap.

Les formations sont pour la plupart financées dans le cadre du FDVA (Fonds de Développement de la Vie Associative – financement public régional sous forme de subvention).

●● LES OPÉRATIONS RESSOURCES

●● UNE ATTACHÉE TERRITORIALE : CATHERINE POULAIN

Assistante Territoriale à temps plein, elle contribue à l'organisation des activités associatives et assiste la Directrice Territoriale en réalisant des missions de secrétariat, de coordination administrative, d'appuis logistiques. Elle facilite le lien entre les acteurs locaux et participe à la vie associative et au travail en équipe.

Elle assure notamment : le suivi des fichiers adhérents, représentants, bénévoles, partenaires, donateurs, médias ; les travaux de secrétariat de la Délégation ; les travaux comptables ou extra comptables en lien avec la comptable de la Délégation ; la gestion du stock des consommables en lien avec l'agent associatif.

Elle participe à l'organisation et au suivi d'opérations ressources (braderies) ; elle est la Référente de l'opération HandiDon ; elle participe

à l'organisation logistique de certaines manifestations : Assemblée Départementale, rencontre des bénévoles, salons, forums...

Elle organise certains déplacements d'adhérents et bénévoles (Assemblée Générale, missions de représentations).

Elle donne les premières informations concernant APF EVASION aux personnes intéressées par un séjour, et suit les demandes d'aides financières ANCV (chèques-vacances) ,elle gère également les demandes de subventions 35/56 (actions de formation) au FDVA (Fonds de Développement de la Vie Associative..) en lien avec la Cheffe de projets 35/56.



●● LES OPÉRATIONS RESSOURCES

Menées par la Délégation, elles sont vitales pour la vie associative. Elles nécessitent le concours de chacun, adhérent ou bénévole, salarié ou personne en mécénat d'entreprises. Les excellents résultats souvent obtenus sont le signe de la vitalité de l'ensemble. L'argent collecté, dans le département d'Ille-et-Vilaine grâce à ces opérations, finance les activités de loisirs proposées à nos adhérents ainsi que la formation des bénévoles et les actions de sensibilisation à destination du grand public ou de défense des droits des personnes en situation de handicap et de leurs familles.

Les principales opérations ressources sont les braderies, HandiDon, la Fête du Sourire, la collecte de textiles,...

Pour participer à ces opérations, n'hésitez pas à contacter Catherine Poulain à la Délégation au 02.99.84.26.66.

Les Braderies :



Grâce à l'implication d'une centaine de bénévoles, notre Délégation organise environ 5 braderies

par an : 3 grandes braderies à Rennes (généralement à la Halle Martenot), une braderie à Saint-Malo et une autre à Vitry. Chacun peut, s'il le souhaite, donner à notre Délégation des livres, de la vaisselle, des vêtements, des objets rétro, des objets en cuir, des chaussures... Nos équipes de bénévoles trient ces dons pour pouvoir ensuite les revendre lors de nos braderies.

HandiDon :

Depuis 2014, l'opération nationale HandiDon se déroule tous les ans, de septembre à décembre. Il s'agit d'une opération de collecte de fonds qui repose sur la remise d'un

ticket-don par tranche de 2€ d'achat. Depuis quelques années, une braderie est spécifiquement associée à cette opération (Rennes). Une tombola permet aux acheteurs de tickets-don de gagner des lots variés lors des tirages au sort : voiture, grand voyage, séjours, entrées (parcs, musées)...

La mobilisation constante des acteurs APF France handicap autour de cette opération reflète l'esprit de solidarité dont sait faire preuve notre réseau (adhérents, bénévoles et salariés), au profit des Délégations.

Dons et legs :

APF France handicap est reconnue d'utilité publique, agréée par le Comité de la charte du don en confiance, et agit sous contrôle interne et externe. Les dons permettent une déduction fiscale.

Les dons à notre Délégation permettent de soutenir les actions de proximité qu'elle mène sur le département pour les personnes en situation de

handicap, leurs familles et proches et contre la solitude et l'exclusion liées à la situation de handicap.

Les legs, un enjeu pour la Délégation

3 possibilités pour exprimer sa solidarité :

Le legs : il permet de transmettre, après son décès, tout ou partie de son patrimoine à l'association. Il se fait par testament.

La donation : elle permet de donner, de son vivant, un bien mobilier ou immobilier (terrain, somme d'argent, meuble...) à l'association, de façon immédiate et irrévocable.

L'assurance-vie : elle permet de désigner l'association comme bénéficiaire d'un contrat d'assurance-vie, intégralement ou partiellement.



une équipe locale dédiée à votre écoute

- Pour vous accueillir à la délégation APF d'Ille-et-Vilaine
- Pour vous renseigner sur les projets locaux
- Pour entretenir un lien simple et chaleureux avec les bénéficiaires qui le souhaitent

La Délégation est à votre écoute et vous accueille du lundi au vendredi (09H00/12H30 - 14H00/17H30)

- Adresse : 40, rue Danton - 35700 Rennes.
- N° tel : 02.99.84.26.66.
- Courriel : dd.35@apf.asso.fr



Lignes

C3

44

31

Arrêt de bus Jeanne d'Arc

Les sites Internet :

- le site institutionnel : www.apf.asso.fr
- le blog de la Délégation : <https://apf-francehandicap35.org/>
- le portail des situations de handicap moteur :
www.ecoute-infos.apf.asso.fr www.sclerose-en-plaques.asso.fr ;
www.paratetra.apf.asso.fr
- accès à l'ensemble des blogs de l'APF et des structures sur la plateforme www.blogs.apf.asso.fr

Faites valoir vos droits !

STATION DE NETTOYAGE

Un fauteuil roulant propre pour tous !



Gratuit pour tous moyennant l'adhésion à notre association

Sur Rendez-vous les Lundis et Mardis après-midi



Délégation d'Ille-et-Vilaine
40 rue Danton, 35700 - RENNES
02.99.84.26.66 - dd.35@apf.asso.fr

• **Han'dizou 35** est édité au trimestre. **Un numéro spécial** est édité chaque année sur un thème spécifique. Si vous souhaitez qu'un sujet particulier soit abordé dans le prochain numéro *spécial 2021*, adressez votre proposition à la Délégation, par téléphone ou par courrier, **avant le 31 décembre 2020**.

• **Bulletin édité par la Délégation APF France handicap d'Ille-et-Vilaine** : 40 rue Danton, 35700 Rennes.

• **Tirage** : 430 exemplaires

• **Directrice de publication** :

Cécile Cottebrune-Desbats

• **Comité de Rédaction** :

Patrick Aubry, Monique Berlan, Jean-Yves Le Houëzec, Philippe Maruelle, Brigitte Pary-Mans, Elisabeth Renaud.

• **Informations sur ce numéro** :

Cécile Cottebrune Desbats

Tel : 02 99 84 26 66

Activités	Responsables
Coordination et informations générales, opérations ressources...	Cécile Cottebrune-Desbats (Directrice Territoriale) Catherine Poulain (Assistante Territoriale)
Groupe Initiatives accessibilité, sensibilisation, transports	Mathieu Cailleau (Chargé de mission)
Groupes Relais St Malo, Fougères, Vitré, Chateaubourg/Retiers, Redon	Mathieu Cailleau (Chargé de mission)
Groupe Entraide Polio Ouest (EPO)	Monique Berlan et Daniel Morin
Réseau loisirs : sorties, séjours, activités sportives ou de loisirs	Stéphanie Piron (Chargée du développement des actions associatives)
Cafés citoyens	Brigitte Pary-Mans, Marie-Claude Hamon, Jean-Charles Ropert, Philippe Maruelle
Groupe Amitié	Stéphanie Piron
Braderies et textiles	Cécile Cottebrune-Desbats (Directrice Territoriale) Catherine Poulain (Assistante Territoriale)
Han'dizou site Internet de la Délégation	Brigitte Pary-Mans, Patrick Aubry, Monique Berlan, Jean-Yves Le Houëzec, Elisabeth Renaud, Philippe Maruelle, et Michel-Patrick Lutz (webmaster bénévole)
Informations pratiques (accueil, planning, textiles, station de nettoyage ...)	Franck Le Du (Agent Associatif)

Pour contacter ces personnes ou leur laisser un message, un numéro de téléphone UNIQUE : 02.99.84.26.66.